LYON CAPITALE

**ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES**

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 01 / 11 / 2026 à 01:25

Date de publication : jeudi 31 mars 2022 à 11:18

Type : Constitution SAS

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

**AMMA AVOCATS**
**8 rue André Michel**
**34000 MONTPELLIER**

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé : 30/03/2022 : Dénomination : SAS HURLEY. Forme : Société par actions simplifiée. Capital : 1.000 euros. Siège : 15 Place de l'Esplan 26130 SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX.

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger : Les activités d'hôtellerie, chambres et tables d'hôtes, gîtes, location de salles, café, restaurant traditionnel, traiteur sur place ou à emporter, bar et débit de boissons, ainsi que l'organisation et l'accueil de tous évènements (notamment commerciaux, sportifs et culturels) ; La participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement,
dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements,
la prise, l'acquisition, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, la participation de la Société pour son
propre compte ou pour le compte de tiers, dans toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières

ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement,
en totalité ou en partie, à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.
Durée : 99 ans.
Admission aux assemblées et droit de vote : le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit
à une voix au moins.
Transmission des actions : Toutes les cessions d'actions, même entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Hugo CROZE, domicilié Résidence Saint Clair – 60 Place des Cosmonautes à LA GRANDE MOTTE (34280).
Immatriculation au R.C.S. de ROMANS.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :
https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/3ec9609c-456f-9ed3-49d2-94a41fa2528f